

FACTURE N° 4070152
INTERVENTION PLANIFIEE 504
N/REF : 1/06/2024 50H35 C:000517 I:00431
V/REF : BG0008

SAS LANDERNEAU DIS
Leclerc
ROUTE DU LECK
CS 30932
29419 LANDERNEAU CEDEX

IMMEUBLE : LECLERC
ROUTE DU QUINQUIS LECK
ROUTE DU LECK
29800 LANDERNEAU

Guipavas, le 25 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BACS A GRAISSE
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : _ LA DIRECTION

INTERVENTION DU 23/07/2024 (CONTRAT)
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE/NETTOYAGE DES BACS A GRAISSE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
EVACUATION/TRAITEMENT DES GRAISSES EN CENTRE AGREE
2 FOIS/AN

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00		Entretien du bac a graisse	1	2359,02
TOTAL H.T.				2359,02
T.V.A. a 20,00%				471,80
TOTAL T.T.C.En EURO				2830,82

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.

FACTURE N° 4070152

N° 3045

PRODUCTEUR	
<i>L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel</i>	
Coordonnées du propriétaire :	Coordonnées de l'installation : <i>Leclerc centre commercial LANDERNEAU</i>
Date de l'intervention	
Désignation des sous-produits vidangés : ☐ matières de vidanges (20 03 04) ☐ curage de réseau (20 03 06) ☐ boues de STEP déshydratées (19 08 05) ☐ sables (19 08 02) ☐ boues de STEP liquides (19 08 05) ☒ Autres (à préciser) : <i>grasses</i>	
Je soussigné, atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date : <i>23/07/24</i>
Signature :	Quantité approximative vidangée (en m³) : <i>5</i>

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR	
RAISON SOCIALE : A.H.P. Siret : 485 357 768 00020 ADRESSE : Kerigoualc'h - 29490 Guipavas Langonaval - 29610 Plouigneau Tél. 02 98 02 73 26 - Fax 02 98 02 76 59	N° Agrément : 29-2010-07-14-V Délivré par la Préfecture de : QUIMPER Date de validité : 26 juillet 2020
Données relatives au véhicule N° d'immatriculation : <i>ED 615 GG</i>	NOM de l'Opérateur réalisant la prestation : <i>STROUBOU</i> <i>Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage.</i> Signature : 

UNITE DE TRAITEMENT	
LIEU DE RECEPTION : 1 - Station d'Épuration ZI Portuaire 29200 BREST	☐ accepté ☐ refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m³) :	Signature et date de réception :
LIEU DE RECEPTION : 2 -	☐ accepté ☐ refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m³) :	Signature et date de réception :

Ex. Blanc : conservé par le propriétaire de l'installation

Ex. Jaune : conservé par l'entreprise d'assainissement

Ex. Rose : conservé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Ex. Vert : retour entreprise signé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Guipavas, le 02 janvier 2024

Objet : Revalorisation 2024

Madame, Monsieur,

Cher client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2023 dans la continuité de 2022, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Bien que le coût de certains produits ait évolué de manière plus importante que l'inflation, nous avons pris la décision de limiter notre augmentation tarifaire à celui de l'évolution de l'indice des prix entre décembre 2022 et décembre 2023.

De ce fait, nous vous informons de l'application d'une revalorisation tarifaire de 3,8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Eric LOCATELLI
Directeur Général

